

Livre blanc sur la justice du 21^è siècle (les quarante-cinq propositions des avocats)

Il y a quelques jours le Conseil National des Barreaux, représenté par son Président Maître Jean-Marie Burguburu, Président de la Conférence nationale des bâtonniers Marc Bollet et Pierre-Olivier Sur, le Bâtonnier du Barreau de Paris, se sont réunis pour présenter le Livre Blanc des avocats. Il s'agit d'une synthèse des contributions de la profession sur la justice du 21^è siècle.

Madame Taubira a réussi à promouvoir 268 propositions en ce début d'année, avec des annonces de déjudiciarisation que nous avons préféré prendre sur le ton de l'ironie en faisant une lettre de remerciement au Père Noël.

Il faut maintenant se montrer sérieux et examiner attentivement toutes ces propositions tout en même temps que l'on examinera celles qui sont formulées par les avocats, unis entre eux, une fois n'est pas coutume !

Une proposition numéro un est emblématique puisqu'elle prévoit la « consultation rémunérée d'un avocat préalable à toute action juridique ou judiciaire ». D'autre part le CNB s'inscrit dans une stratégie de développement des modes amiables de règlements des litiges et notamment de la procédure participative.

On saluera ici une initiative du Barreau de Saint-Brieuc, qui organisera à Tréguier (Côtes d'Armor) son 21^è colloque de la Saint-Yves le samedi 19 mai. Le thème a précisément été choisi comme étant : « les modes alternatifs de règlements des conflits ». On sait déjà que Monsieur Houillon, avocat et parlementaire, le président du Tribunal de Commerce, l'Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris seront au nombre des intervenants.

Comme l'an dernier, dès que le programme sera édité il sera en ligne sur ce site.